



Organisons la lutte maintenant !

POUR tous les salariés :

- Le respect de la construction du débat démocratique
- Un Code du travail du XXIe siècle,
- Le respect de la hiérarchie des normes et le principe de faveur

L'élection d'un nouveau Président de la République, dont le premier objectif est de casser le Code du travail, donne une importance supplémentaire à des actions et des mobilisations .

N'attendons pas les législatives pour porter nos propositions et marquer notre opposition à la politique gouvernementale qui se profile. Durant plusieurs mois, avec des millions de salariés, nous nous sommes mobilisés contre la loi Travail et pour imposer un Code du travail du XXIe siècle. Dans la métallurgie, cette mobilisation se concrétise autour des revendications pour une Convention Collective Nationale, et pour peser sur les négociations que le patronat souhaite utiliser pour faire table rase des garanties collectives existantes. Face à la volonté assumée du patronat et du nouveau Président d'amplifier la loi Travail, la semaine de mobilisation initiée par la FTMCGT du 5 au 9 juin avec un temps fort le 8 juin n'est que plus déterminante.

Ainsi, l'intersyndicale du Havre appelle tous les salariés à se mobiliser le 8 juin : CONTRE les projets de reculs sociaux et de casse du droit du travail dont l'inefficacité n'est hélas plus à prouver

Depuis sa démission du gouvernement Hollande, et tout au long de sa campagne, Macron a affiché une volonté sans limite dans la destruction de nos acquis sociaux. A peine arrivé au gouvernement, il aura marqué les esprits avec sa première loi MACRON, qui n'est qu'un ramassis de mesures antisociales où l'asservissement des salariés est clairement défini.

Puis il a continué en proposant une loi dite « El Khomri » qui a porté un coup terrible à tous les salariés en déployant un catalogue exhaustif à destination des entreprises afin de déréguler le Code du travail. Le projet du nouveau monarque consiste à « uberiser » notre société. Une société où les salariés devront accepter le dictat du patronat, en s'attaquant à nos droits dès le début de son quinquennat.

La suppression de nos acquis sociaux est « en marche » et les syndicats de lutte ne resteront pas les bras croisés à attendre de connaître ses prochaines mesures antisociales.

Il est urgent de lutter contre la volonté de ce nouvel homme providentiel pour le patronat et les banques, qui a annoncé que sa première mesure concernerait la réduction de nos droits en « simplifiant le code du travail ». Sa méthode consiste à imposer ses choix par ordonnance, dès l'été prochain. Quel démocrate !

Une Convention Collective Nationale permettant :

o Les mêmes droits pour tous les salariés,

o Une grille unique de classifications et de rémunération de l'ouvrier au cadre, avec comme fondement la reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle acquise,

o L'égalité professionnelle,

o L'amélioration et la réduction du temps de travail, o La défense de l'emploi industriel.

L intersyndicale appelle avec force et vigueur à la résistance par la lutte. Stoppons immédiatement ce démantèlement programme de notre Code du travail, qui doit rester le socle de la protection des salariés.

Ne laissons pas sacrifier nos droits sur l'autel des profits.



**RASSEMBLEMENT devant la permanence du mouvement de Macron
JEUDI 8 JUIN 10H30
7 quai Southampton, 76600 Le Havre**